

ARRÊTÉ N° 2024 – 34

RELATIF AU JURY D'EXAMEN DU DIPLOME PARCOURS FRANCO-ALLEMAND – 2024-2025

L'Administrateur provisoire de l'Institut d'Études Politiques,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements ;

Vu le règlement des études ;

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys d'examen du Diplôme parcours franco-allemand pour l'année universitaire 2024-2025 sont composés :

- 2^{ème} année : (semestres 1, 2 et session 2)

Présidente : Corina GOLGOTIU (PRAG)

Suppléant : Philippe ALDRIN (PR)

Membres :

Semestre 1 : Philippe ALDRIN (PR), William BENESSIANO (MCF), Étienne CHASSON (PRAG), Caterina SEVERINO (PR).

Semestre 2 : William BENESSIANO (MCF), Étienne CHASSON (PRAG), Claire MIOT (MCF), Caterina SEVERINO (PR).

Session 2 : William BENESSIANO (MCF), Étienne CHASSON (PRAG), Claire MIOT (MCF), Caterina SEVERINO (PR)

- 5^{ème} année : (semestres 1, 2 et session 2)

Président : Franck BIGLIONE

Suppléante : Corina GOLGOTIU (PRAG)

Membres :

Semestre 1 : Philippe ALDRIN (PR), Nicolas BADALASSI (MCF).

Semestre 2 : Philippe ALDRIN (PR), Nicolas BADALASSI (MCF).

Session 2 : Philippe ALDRIN (PR), Nicolas BADALASSI (MCF).

Article 2 : La Secrétaire générale et le Directeur de la formation et des études sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 13 novembre 2024.

Franck BIGLIONE,
Maître de Conférences,
Administrateur provisoire.

TRANSMIS AU RECTEUR LE : 18/11/2024

AFFICHAGE ET PUBLICATION LE : 03/12/2024